



COMMUNE D'URCUIT

MAIRIE D'URCUIT

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le Conseil municipal se réunira, dans la salle habituelle du Conseil, le

Vendredi 09 juin 2023 à 11h00.

L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

1. Élection des délégués au sein du collège électoral en charge de l'élection des sénateurs.

Pièces jointes :

Arrêté préfectoral n°64-2023-05-22-00007 du 22 mai 2023 fixant le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants à élire et le mode de scrutin applicable pour les élections sénatoriales.

OFFICHE LE
31 MAI 2023

Fait à URCUIT, le 30 mai 2023.

Le Maire,
Raymond DARRICARRÈRE

